V. BALTHAZARD

BAYLE, PAYEN & RUBY

PRÉCIS

DE

POLICE SCIENTIFIQUE

INTRODUCTION

INSTRUCTIONS SIGNALÉTIQUES

PARIS

LIBRAIRIE J.B. BAILLIÈRE ET FILS

S, for Institution pris de Souleans Saint-Germin

1922

ters deplie risered

726 H 300

PRÉCIS

DE

POLICE SCIENTIFIQUE

A L'USAGE DES MAGISTRATS,

OFFICIERS DE POLICE JUDICIAIRE, MÉDECINS LÉGISTES, INSPECTEURS DE LA SURETÉ, GARDIENS DE PRISONS

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

V. BALTHAZARD

Professeur de mèdecine légale à la Faculté de médecine de Paris Membre de l'Académie de médecine, Conseiller technique du Service de l'Identité judiciaire.

AVEC LA COLLABORATION DE

AVIE

DE

PAYEN et RUBY

Licencié ès sciencer, hef du Service de l'Identité judiciaire. specteurs principaux du Servi de l'Identité judiciaire,



PARIS
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
19, RUB HAUTEFEUILLE, PRÈS DU BOULEVARD SAINT-GERMAIN

PRECIS

POLICE SCIENTIFICUE

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA

Le présent ouvrage est le résumé des cours professés au Service de l'Identité judiciaire de la Préfecture de Police.

Il englobe à la fois les cours élémentaires de signalement que les magistrats, qui malheureusement n'v sont pas venus

4º PARTIE. - Instructions pour l'examen des lieux et la

La police scientifique étudie l'ensemble des ressources que le mécanisme suivant lequel ils ont été perpétrés, de retrouver.

dépouvus d'esprit scientifique, le recours aux techniciens ne fut pas toujours heureux pour la justice. A l'heure actuelle, sur bien des points, la médecine légale n'a pas uteint à la perfection d'une science et les conclusions de l'expert doivent être prudentes. Tant vaut le médecin légiste, tant valent les indications qu'il apporte.

S'agit-il d'un homicide, le médecin légiste peut le plus souvent indiquer la cause de la mort (hémorragie, lésion des



Fig. 1. - Chambre du peintre Steinbeil

centres nerveux, du cour, etc.), dire le siège de la blessure, indiquer si elle a été produite par un instrument tranchant, piquant, une balle de revolver, etc. Mais à cela se bornent souvent les constatations faites sur le cadavre, surlout si la putréfaction est avancée.

Le medecin legiste qui veit aiter pus ion, doit être un physicien, uchniste ou s'aider du concours de spécialistes pour tirer fout le parti possible de l'examen des vêtements, des armes, des taches de sang, des traces laissées par l'auteur de l'homicide sur les lieux du crime, pour retrouver les poisons dans les organes de la victime.

Ainsi s'ouvre, même dans les attentats contre les personnes, un chapitre nouveau de la police scientifique, à peu près insoupçonné il y a cinquante ans, époque à laquelle quelques médecins, familiarisés avec l'emploi du microscope, commencirent à étudier à l'aide de procédés encore bien imparfaits les taches de sang, de sperme, les poils, etc.

Mais c'est seulement depuis trente ans que, sons l'heureus impulsion de Bertillon, ont été crés des laboratoires annexés à la police. Au début, ces laboratoires furent destinés uniquement à l'identification des réclúvistes; il eur fut ensuite adjoint une section photographique, qui a atteint au Service de l'Identité de la Préfecture de Police de Paris un Service de l'Identité de la Préfecture de Police de Paris un

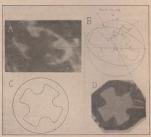


Fig. 2. - Partie inférieure doute de la figure 1, agrandie,

haut degré de perfectionnement. Depuis, ils tendent à devenir des centres où se trouvront rassemblés toules les compélences dans les diverses branches de la science, mises au service de la Police et de la Justice. M. Bayle a installé à Paris un laboratoire de physico-chimie, qui a déjà rendu sous sa direction les plus grands services; j'ai moi-meme mis à la disposition de la Police mon laboratoire de médecine légale et de biologie de la Feaulté de médecine, qui trouvera bientôt asile dans l'Institut médico-légal en construction à Paris.

Il est donc possible actuellement dans les laboratoires parisiens de police scientifique de résoudre les problèmes variés qui se présentent dans les enquêtes policières, au moins autant que le permet l'état actuel de la science. L'identification des récidivistes, la confrontation des traces laissées sur les lieux fu crime avec les empreintes digitales, palamires, plantaires des inculpés, l'étude des armes, des projectiles, la caractérisation des diverses taches d'origine humaine ou animale. J'examen des documents secrets on traqués, des grattages, des surcharges constituent le sujet des expertiess pratiquées d'une façon courante au service. Le laboratoire de toxicologie de la Préfecture de Police, sons la direction de M. Kohn-Abrest, est outillé pour la recherche des poisons dans les substances suspectes et dans les visécres.

Nous nous proposons, mes collaborateurs et moi, de



rig. 3. — 3., agrantassement are 1 emprennie sur le parquet; B, epure pour le redressément de l'empreinte; C, reconstitution du talon de caoutchoue; D, empreinte du talon du photographe.

moutres dans ce Précis tout le parti que la Police peut tirer des recherches seientifiques. Le me hate d'ajoutre que l'intervention des techniciens ne diminue en rien le mérite du policier ou du magistrat qui s'est adressé à cux; nous accompossible, sans jamais nous inmiscer dans la direction des enquêtes et nous restons de simples auxiliaires de la Police et de la Justice. Recaulille le matériel, qui permettra notre travail, prouve de la part du policier un esprit d'initiative et de progrès dont il sera souvent d'onné que des résultats d'enquêtes, qui reussent souvent donné que des résultats peu probants sans l'intervention de la police scientifique. A une époque où les malfaiteurs utilisent d'une façon courante des procédés scientifiques pour commettre leurs ménits, il est devenu indispensable pour la Police de latter à armes égales. Mais à défant de cet argument, il soffit de passer en revue les divers procédés d'instruction employés ser jusqu'iei pour montrer combien il est nécessaire de procéder actuellement d'une façon méthodique à la recherche des preuves matérielles.

Jusqu'au milieu du xvmt siècle, le magistrat disposait de la torture pour obtenir des aveux. Entre les mains d'un magistrat habile, comme l'était par exemple le lieutenant général La Reynie, qui instruist l'affaire des poisons, la torture donnait d'excellents résultats, lorsqu'on se trouvait en présence d'une association de mafiatieurs. Il suffisait de confronter les aveux des inculpés, maintenus au secret, pour dégager aisément la vérité. L'adoucissement des mours a conduit à écarter définitivement en 1789 l'emploi de ce procédéb barbare.

Depuis cette époque, la Police a utilisé et utilise encore les renseignements fournis par les indicateurs, les dénonciateurs, les témoins.

Vidoor, préfet de police, fort au courant des mœurs des voleurs et des crimitels, recrula parmi eux ue véritable armée d'indicateurs, qui lui rendaient d'importants services; mais ce sont la des collaborateurs fort comprometants, dont il faut user avec beaucoup de pradence; ils se transforment aisément en agents provocateurs pour se donner le mérite de signaler un vol avec efficaction ou un crime. A la suite de plusieurs scandales, Vidooq se vit contraint de donner sa démission en 1857.

Les dénonciations et les témoignages n'ont d'intérêt que pour orienter les recherches; ils demandent à être l'objet de critiques attentives et d'un contrôle précis, comme je l'exposerai dans ce Précis.

D'ailleurs le témoignage devient encore plus suspect lorsqu'il provient d'un inculpé. Depuis la promulgation de la loidu 8 décembre 1897, l'inculpé a le droit de communique librement avec son conseil et le juge doit donner communication de la procédure au conseil vingt-quatre houres avant tout interrogatoire; comment espèrer obtenir des contradictions dans les réponses d'un inculpé, qu'i, prévenu des questions qui lui seront posées, a cu tout le loisir de préparer ses réponses.

De plus en plus, il faut établir la culpabilité des délinquants

par la recherche des preuves matérielles et la mentalité du policier doit s'orienter dans ce sens.

Les affaires criminelles ont le don de passionner l'opinion publique et les romanciers ne se sont pas privés d'imaginer les crimes les plus mystérieux pour se donner le facile mérite d'en démèter ensuite méthodiquement les écheveaux.



Fig. 4. — Devanture d'une bijouterie cambriolée (glace brisée)

Il est intéressant pourtant de suivre dans les romans policiers les étapes de la conception du rôle de la police scientifique, qui ont toujours précédé les réalisations pratiques.

Avec Edgar Poë, nous voyons un policier, Dupin, qui fait merveille; mais ses procédés ne sont pas à la portée de tous, car c'est un liseur de pensées.

Gaboriau a conçu un type de policier émérite, M. Lecoq, qu'il dote de quelques procédés intéressants d'identification, par les vêtements et les marques professionnelles, précisés depuis et devenus classiques. Il faut arriver à Conan Doyle et à son héros Sherlock Holmes, pour trouver exposées les qualités majeures du



Fig. 5, — Crie trouvé dans l'automobile abandonnée (les échanerures du bord inférieur du soele correspondent aux éclats détachés par le bris de la glace).

policier : l'observation et la déduction. Le policier anglais sait observer et il sait déduire de ses observations tous les enseignements qu'elles comportent. « Vous ne pouvez sayoir. dit-il, combien l'observation des faits les plus insignifiants en apparence arrive à me fournir les renseignements les plus utiles ». Je montrerai plus loin deux exemples à l'appui de cette conception.

Sherlock Holmes est un policier amateur, auquel on s'adresse lorsque la police officielle a échoué. Dès que le





Fig. 6. — En haut, trois petits éclais de hois frouvés dans la vitrine de la bijouterie cambriolée (page 8); en hos, face inférieure du socle. A la partie supérieure, échanerures correspondant aux trois éclais.

client lui a narré son histoire, de deux choses l'une, on bien il saisti de suite la solution, grace à l'analogie avec des crimes antérieurs (c'est le métier), on bien il examine toutes les hypothèses possibles, en éliminant celles qui sont en contradiction avec des faits cerdains; c'est alors qu'il recourt à toutes sés connaissances scientifiques; recherche des taches de sang, des poils, étude des empreintes, etc., pour ne conserver qu'une seule hypothèse, cadrait avec toutes les constatations (c'est la science).

Le métier s'acquiert au bout d'un certain nombre d'années de pratique. Le Précis servira à apprendre aux magistrats et aux policiers ce qu'ils peuvent actuellement demander à la science. Mais il reste encore dans la profession du policier quelque chose que méconnait Sherlock Holmes, éest l'art. L'art, nécessaire dans la critique des témoignages si l'on ne veut pas s'égarer sur de fausses pistes; l'art, qui consiste également dans cette passion pour la recherche de la vérité, sans laquelle le policier ne ent iren faire d'intréressant.

Le policier doit avant tout se convaincre de la nécessité



Fig. 7. — Face inférieure du socle; les trois éclats ont été replacés à teur position primitive.

d'une observation minutieuse, prolongée, qui ne laisse échapper aucun détail, si minime et si indifférent puisse-t-il paraître de prime abord.

Lors de l'affaire Steinheil, l'examen des photographies des lieax du crime me montra six mois après le meurte du peintre, sur le parquet de su chambre (fig. 1) de petites taches ovalaires, qu'il me fut possible de rapporter aux empreintes laissées par des talons de caoutchoue, dits Wood mine. L'agrandissement photographique (fig. 2 et 3, A) met bien en évidence ces taches. Comme il s'agrissait de photographies métriques, prises d'après le procéde de Bertillon, il flut possible par une construction géométrique simple (fig. 3, C) de reconsituer en viral grandeur la forme du talon. Le possesseur de ce talon, que l'on pouvait supposer être le meurtrier, fut facilement retrouvé; il n'était autre que le photographe du service, qui avait commis la faute, de circ

culer dans la pièce avant d'en prendre la photographie (fig 3,

Un second exemple de l'intérêt des constatations minutieuses peut être choisi dans le pillage d'une hijouterie de Suresnes, après birs de la glace de devanture (fig. 4). On découvrit sur l'étagère trois petits fragments de bois, qui ne pouvaient provenir des objets environnants; lis fruent soirquesement recueillis. Les constatations étaient à peine terminées que l'on signalait la découverte d'une automobile abandonnée, à Bois Colombes, que l'on supposa être la voiture ayant servi aux malfaileurs pour perpétre l'eur forfait. Nous en pûmes donner la preuve immédiatement, car les trois petits fragments de bois provenaient du socie du cric de l'automobile (fig. 5, 6 et 7). Nous démontrions en même temps que la glace avait été brisée avec le cris

Le présent Précis n'a rien d'un traité d'expertises de police scientifique, rous avons seulement en uve de domer à tous cœux que la reconnaissance et l'identification des récidivistes précespre, des notions précises sur le signalement méthodique. De plus, nous voudrions indiquer quelles sont les ressources acuelles de la police scientifique, quelles sont les questions à poser aux experts et par suite comment on doit recherchet sur les lieux du crime ou du délit les traces matérielles, qui pourront servir de hase aux investigations utérieures.

Par le but que nous visons, on comprendra que ce Précidoive être tenu au courant des découvertes faites en police scientifique; nous réaliserons ce desideratum par la publication de suppléments, en attendant que le bon accueil réservé au Précis nous permette de publier une nouvelle édition.

V. BALTHAZARD

⁽¹⁾ Au boul de six mois, la laloanelte de caoulchouc, dont l'empreinte a été prise en D (fig. 3), est un peu éculée, mais sa forme est encore bien reconnaissable et l'identité avec C ne fait aucune doute,

PREMIÈRE PARTIE

INSTRUCTIONS SIGNALÉTIQUES

PRÉAMBULE

ETAT ACTUEL DU PROBLÈME DE L'IDENTIFICATION DES RÉCIDIVISTES

C'est une nécessité pour la justice de connaître les antécédents des individus inculpés de crimes ou délits, plus pressante encore depuis l'application des lois sur la récidive.

Un double problème d'identification se pose : le Rechercher si un individu arrêté a déjà été condamn

2º Connaissant l'état-civil d'un individu soupçonné de crime ou délit, interdit de séjour ou expulsé, etc., fournir un signalement assez précis pour permettre à la police de le rechercher et de procéder à son arrestation.

Identification d'un individu arrêté

On prend actuellement le signalement de 18 les indivisides condamnés ou même simplement protes le Paris, vivides condamnés ou même de 18 les paris, les celui de tous les individus condamnés en province. Toutes les fiches signalitations sont rassemblées au Service d'Identité judiciaire de la Préfecture de police, qui fait l'office de service central d'identification pour la França.

Les méthodes utilisées pour le classement de ces fiches doivent permettre de retrouver facilement celle d'un sujet

qu'il s'agit d'identifie

C'est à Bertillon que revient l'honneur d'avoir le premier résoin ce problème d'une façon méthodique et précise. Il a créé en effet le signalement anthropométrique, en usage au Service d'Identité judiciaire de la Préfecture de police et dans un grand nombre de services étrangers.

Anthropométrie. - Le signalement anthropométrique

repose sur la constance à partir de vingt-et-un ans d'un certain nombre de mensurations du crâne et des segments de membres.

On relève la longueur de la tête, comme il sera indiqué plus loin, et lous les individus sont classés d'après la grandeur de cette mesure. Mais comme il est de nombreux sujets ayant la même longueur de tête, on étabili une subdivission dans leurs fiches d'après la largeur de tête et ainsi de suite, en utilisant successivement le diamètre bizygomatique, la longueur du piet ayache, etc.

Si dono on a relevé le signalement anthropométrique d'un midvidu arrélé, il sera facile d'extraire de la collection des signalements conservés au service les fiches relatives à des sujets ayant les mêmes mensardions que l'individu à identifier. En genéral, le nombre de ces fiches est peu considérable et for retrouves facilement la fishe du sujet, si celui-ci a déjè en la comparison des marques particulières, soit par l'étude d'une ou plusions mercines digitales.

On a constitué au Service d'Identité de Paris une collection de fiches signalétiques, d'après l'anthropométrie ou bertillannage, qui dépasse actuellement trais millions.

Il ne nous paraît pas utile de faire ici le procès de l'anthropométrie, la cause est actuellement jugée et tous les policiers scientifiques se sont rulliés à la dactyloscopie. Nul n'est mieux placé que nous (car aucus ascrice au monde ne possède une collection aussi étendue de fiches qu'à Paris) pour commatre les difficultés auxquelles on se trouve aux prises dès que le nombre des fiches édipasse cent ou deux ent mille.

Cette constatațion n'enlêve rien au mérite de Bertillon, dont les procédés ont têt adopties par toutes les polices du monde jusqu'au jour où a surgi la dactyloscopie. Comment se fait-il que la France, qui a adoptie la première une méthode scientifique d'identification, n'ait pas suivi le mouvement de progrès crée par les recherches de Galton, de Vuccitelt II faut attribuer ce fait à la résistance bien naturelle de Bertillon pour abandonner la méthode qu'il avait créée encore l'avais-je convaincu à la fin de sa vie de la nécessité de ce saorfilee.) If fait songre avais à la difficulté de la transformation d'un fichier aussi copieusement gravit que celui da Service d'Henttle junctieur de present gravit que celui da Service d'Henttle junctieur de present gravit que celui da Service d'Henttle junctieur de present gravit que celui da Service d'Henttle quictieur de present gravit que celui da Service d'Henttle quictieur de present gravit que celui da Service d'Henttle quictieur de present gravit que celui de Service d'Henttle quictieur de present que commence l'Identique d'air moment où la méthode dactyloscopique était délà inaudrice.

Depuis le début de l'année 1921, nous avons adopté la dactyloscopie, qui remplacera progressivement au service l'authrepomètrie. Le retard a eu un avantage, c'est qu'il nous a permis d'éviter les tatomaments du début a de la dactylos-copie et d'adopter une méthode qui tient compte de tous les negretations que sur la compte de tous les negretations que la compte de tous les negretations que la compte de la c

Il convient done actuellement d'établir pour tous les individus arrêtés soit. À paris, soit en province, détenus dans les maisons d'arrêt ou les maisons centrales, la fiche dactyloscopique et la fiche atphabétique; la fiche authropométrique est supprimée. Toutefois, comme il sera nécessaire pendant longtemps encore de poursuivre les recherches dans le fichier antiropométrique, nous demandous que l'on porte sur la fiche alphabétique un signalement authropométrique simplifié, qui comporte seulement sept mensurations que nous indiquerons plus loin. Cette précution est surfout nécessaire pour les individus arretés avant 1900 et qui ne l'ont pas été depuis, car jusqu'à cette date les fiches françaises ne comportent pas le relevé de toutes les empreintes digitales et ne se prêtent pas par suite, à la classification destrésocopique,

Dactyloscopie. — La dactyloscopie est un procédé d'identification basé uniquement sur l'étude des empreintes digi-

Après avoir relevé dans un ordre déterminé les images des pulpes des dit doigls, on applique à chacune de ces images un chiffre qui symbolise sa forme générale. On oblient ainsi un nombre de dix chiffres, qui constitue la formule signalétique de l'individa. Rien quà l'aide de cette formule, il est possible de classer plusieurs millions de signalements. Pourtant certaines formules se rencontant avec un frèquence trop grande, il est utile d'établir des subdivisions à l'aide de caractères tirés des images digitales elles-mêmes.

Pour identifier un délinquant et fournir à la police son véritable état-civil, il n'est même pas toujours nécessaire qu'il soit arrêté; il est parfois possible de reconstituer sa formule dactyloscopique à l'aide des traces digitales qu'il a

Un vol avec effraction fut commis dans un magasin de chaussures de la rue d'Amsterdam au mois de Mai 1919. Les malfaiteurs, n'ayant pas réussi à fracturer la porte d'entrée, brisèerent une forte glace de devanture et passèrent par l'ouverture pour entreret sortir. Le montant du vol s'élevait à environ mille francs. Sur les débris de glace, il fut relevé une vingtaine de tracs digitales, suffisamment nettes pour permette l'identification. On s'assura tout d'abord que ces empreintes ne correspondaient pas à celles de la gérante et des vendeuses du magasin. Puis on les groups d'après leur succession et



Fig. 8. — Débris 1.

A. 8. C. empresales de l'anniaire de l'anniaire droifs de Peltie
D. empresaite du pouce droit.

leur position, qui montraient qu'elles provenaient bien d'un seul individu. Il est en effet possible sur le débris 1 de recon-



Fig. 9. — Debris 2.
E, F, G, II, empreintes des quatre decraers doigns de la main gambs de Peltier. B', C', D', identiques aux envenientes B, C. D de la figure 8.

naître que les trois empreintes A,B,C, situées sur l'une des faces, correspondent à l'index, au médius et à l'annulaire droits, que l'empreinte D, située sur l'autre face est celle du pouce droit. De même sur le débris 2, on retrouve les empreinles des quatre dermiers doigt se la main gauche en E. F. G.H., et celle du pouce gauche sur l'autre face en J.; les empreintes A.B.C., sont identiques aux empreintes B.C.A. du debris I. Il ne manquait plus que l'auriculàire droit, qui n'a pas été retrouve avec nettles sur les divers débris, alors que certaines des empreintes des autres doigts étaient relevées plusieurs fois. Mais il suffissif de donner l'auriculaire toutes les valeurs pour permettre de retrouver la fiche de l'auteur d'av vol. La recherche a conduit à attribuer les empreintes à un nomme Pettler, déjà antérieurement condamné pour vol et qui fut d'ailleurs arrêté peu de temps après en flagrant défit de vol.

La recherche dans le fichier est encore possible, hien que plus longue, losque on ne possède qui un petit nombre d'empreintes digitales netles. Plusieurs cambriolages avaient été commis dans les environs de l'Arc de Tromphe dans des conditions très semblables; dans le dernier, on trouvait sur une vitre quater traces digitales, dont trois téts netles correspondant à l'index, au médius et à l'annulaire droits. Une recherche bien conduite a pennis de retrouver la fiche du voleur, un nommé Mofinier, auquel on a pu imputer cinq autres cambriolages, grâce à la comparaison des empreintes relevées sur les lieux des vols et qui avaient été conservées au l'estime.

Signalement d'un individu recherché.

Lorsqu'un individu dont on connaît l'état-civil, est recherché pour un crime ou délit dont on le soupçonne d'être l'auteur, il est nécessaire de fournir aux policiers chargés de l'arrestation un signalement qui ne prête à aucune ambiguité.

Ce signalement ne saurait être basé ni sur l'authropométrie, ni sur la dactyloscopie. Il n'est pas possible au policier, s'il croît reconnaître l'individu supponné, de relever ses mensurations ou ses emprentes duriales, ordrations qui

ne peuvent être pratiquées qu'après l'arrestation.

Pour résoudre le problème posé, Bertillon a créé un signalement descriptif qu'il a dénommé le portrait parlé. Les caractères principaux de physionomie sont en effet méthodiquement relevés, désignés par des symboles que l'agentapprend par cour, si bien qu'il parle le signalement de l'individu.

. at enombrefen mardena

convexe, ce que l'on note «vex ». L'agent placé à Marseille à la sortie des voyageurs, lors de l'arrivée d'un train venant de Paris et dans lequel se trouve l'individu dont on lui a télégraphié le signalement, laisse passer tous les voyageurs dont le nez n'est pas fortement convexe, sans porter son attention sur cux. Il n'a plus qu'à examiner trois ou quatre



Fig. 10, - Agrandissement de l'empreinte de la figure 9.

voyageurs sur cent pour retrouver son sujet. D'autres caractères, tirès de la forme de l'oreille et des autres parties du visage, lui permettent de compléter le signalement. Il est alors possible de procéder à l'arrestation et d'identifier l'individu par l'authropométrie ou la dactyloscopie.

Nous exposerons donc le signalement descriptif ou portrait parlé, à l'aide duquel ont été constituées les listes de signalements d'individus recherchés, dites albums DKV.

Enfin pour terminer nous montrerons comment on peut relever sur le corps d'un individu une série de marques particulières : cicatrices, nævi, tatouages, etc. qui facilitent son identification.

RÉSUMÉ.

A l'heure actuelle, le signalement dactyloscopique est utiléa u Service d'Identité judiciaire de Paris pour le classement des fiches signalétiques des récidivistes. Il permet de retrouver à coup sur l'identité d'un individu déjà arrêté en France. La fic he dactyloscopique porte uniquement la formule



Fig. 11. — Empreinte du pouce gauche de Pellier, sur la fiche signafétique conservée au service. Agrandissement pour identification avec l'agrandissement de l'empreinte J (figure 2), trouvée aur les lieux du cambriolage.

chiffrée qui permet son classement et les empreintes de l'individu; on joint à ces indications le nom de l'individu, la date et le lieu de sa naissance.

Connaissant le nom de l'indivion, on se reporte au classement alphabétique, dans lequel on trouve la fiche signaltique complète de l'individu, comportant le portrait parié, les marques particulières (réduites à quelques cicatrices ou tatouages sur les parties découverles, les avant-bras, etc.), les arrestations successives, et enfin quelques données authropométriques pour le cas où l'individu aurait été arreté avant l'adoption de la méthode authropométrique. Les fiches ne comportent plus de photographies; cellesci existent cependant dans nos collections et le numéro du cliché est simplement reporté sur la fiche. Lorsque la police demande un certain nombre de photographies pour aider à la recherche de l'individu, il est facile de les obtenir paidement, mais la photographie est absolument inutile pour l'identification.

Nous indiquerons exactement à la fin de ces instructions les renseignements qu'il convient de porter sur les fiches alphabétique et dactyloscopique, en reproduisant ces fiches dans l'état où elles doivent être envoyées au Service central de Paris.

V. BALTHAZARD

CHAPITRE PREMIER

TECHNIQUE DU RELEVÉ DES EMPREINTES DIGITALES

V. BALTHAZARD ET PAYEN

Le matériel destiné au relevé des empreintes digitales comprend :

1º Une plaque à encrer en verre, bois dur ou métal poli.
2º Un rouleau encreur en gélatine et un tube d'encre d'in

24 Une please à imprimer en guirre en zine peli

4º Si possible, une plaque spéciale à rainure et volet à char-

Encrage de la Plaque a imprimer. — Déposer sur la plaque à encrer une parcelle d'encre spéciale du volume d'une

Lorsque le rouleau est régulièrement imprégné d'encre, le promener en tous sens sur la plaque à imprimer, jusqu'à ce que l'on ait obtenu une couche parfaitement uniforme. La plaque doit être chargée d'une couche d'encre assez mince pour que la couleur du métal soit visible par transparence.

RELEVÉ DES EMPRENTES. — La fiche, sur laquelle doivent être relevées les empreintes, est placée sur une table ou une tablette mine à environ 1 mètre au dessus du sol. Deux procédés sont utilisés, celui des empreintes roulées et celui des convenients crimultanées.

Le sujet se lavera tout d'abord les mains et les essuiera ensuite soigneusement, pour éviter toute trace d'humidité ou de sueur.

Les empreintes roulées sont prises successivement, de façon à obtenir le dessin de la plus grande partie de la pulpie du doigt. On commence par le pouce de la main droite et l'on continue par l'index, le médius, l'annulaire, l'auriculaire, en plaçant chacune des empreintes dans l'espace réservé au bas du recto de la fiche dactyloscopique et en recommençant la même opération au bas du recto de la fiche alphabétique.



Fig. 12. - Relevé des empreintes digitales.

Les empreintes des doigts de la main gauche sont prises de la même façon au verso des fiches dactyloscopique et alphabétique.

Les figures 12 et 13 indiquent la position respective du sujet et de l'opérateur pour obtenir de bonnes empreintes. Chaque doigt est d'abord roulé de droite à gauche sur la plaque à imprimer, par l'opérateur placé à la droite du sujet, puis routé de la même façon sur la fiche dans la case convenable. Dans ce mouvement, l'index droit de l'opérateur doit appuyer légèrement sur la partie moyenne de la phalangette du sujet et le médius droit, placé au bout du doigt encré, permet de le relever sibt que le roulement est lerminé. Le mouvement est le méme sur la fiche que sur la plaque à encrer.

L'immobilisation du doigt entre le pouce et l'index



Fig. 13. - Détail de la figure 12, montrant le relevé des empreintes

gauches de l'opérateur, ainsi que le relèvement à l'aide du médius droit à la fin de l'opération, sont nécessaires pour éviter les glissements, qui donneraient une impression brouillée et confuse.

Les deux fiches alphabetique et dactyloscopique étant, placées l'une à côté de l'autre (fig. 13), on prend d'abort l'empreinte du pouce droit, préalablement encré, sur la fiche alphabétique; on encre à nouveau le pouce droit sur la plaque à imprimer et on relève son empreinte roulée sur la fiche dactyloscopique, et ainsi de suite pour les autres doigts, dans l'ordre indiuee.

Les empreintes simultanées sont destinées à fournir un contrôle, qui permet de s'assurer que les empreintes roulées ont bien été prises dans l'ordre correct.

L'opérateur, toujours placé à la droite du sujet, prend de

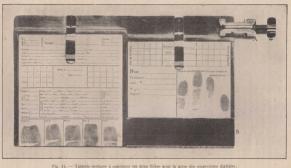


Fig. 14. — I amente desames a manuemi es deux nones pour la prise des empremies alguales. A, écros poir fixer la talòute sur le berd d'ana table. B, paschetta à relationent, qui seri à protegre les especiales roulées pendant l'impression des supreintes simultaides.

la main ganche la main droite du sujet et applique la faça antérieure des quatre demicers doigts à plat sur la plaque à imprimer, de manière que le rebord de la plaque arrive à peu près à hauteur de la moitié du médius. Il convient d'appayer légèrement avec la paume de la main droite sur les quatre doigts étendus du sujet.

L'opérateur transporte ensuite la main encrée sur l'emplacement qui lui est réservé sur la fiche dactyloscopique, au recto pour la main droite, au verso pour la main gauche. Il appuie tégèrement sur les quatre doigts avec la paume droite

placée en travers comme pour l'encrage.

Pour éviter de brouiller les empreintes roulées déjà prises, on les protège avec avantage en rabattant sur elles un petit volet à charnière (fig. 14); à défaut de cet instrument, on placera sur les empreintes roulées une bande de papier.

Les empreintes simultanées des quatre derniers dogist de chaque main ne figurent que sur la fiche dactyloscopique. Pour les obtenir avec netteté, il est indispensable d'éviter tout glissement de la main du sujet et, par conséquent, de la poser et de la relever sans hésitation.

AMPUTATION OU ANKYLOSE. — Si le sujet présente un ot plusieurs doigts amputés, on inscrit la mention amputée à le place qu'aurait du occuper l'empreinte de ces doigts [abréviation, amp.].

Il arrive qu'un doigt soit rétracté en flexion et que la pulpe soit collée contre la paume de la main, toute extension étant impossible. On ne peut alors prendre l'empreinte et l'on écrit à la place où elle aurait dû se trouver sur la fiche, la mention ankulose (abréviation, K).

NETTOYAGE DU MATÉRIEL. — A la fin de chaque séance, il est indispensable de nettoyer entièrement les deux plaques et le rouleau au moyen d'un chiffon imbibé d'essence de téré-

benthine ou d'essence de pétrole.

Le matériel dactyloscopique est placé dans le nécessaire anthropométrique (fig. 15), la plaque à imprimer en zine poli, en 8, la plaque à encrer sous la précédente, le rouleau encreur en 6, appayé sur les deux tenons latéraux pour éviter l'écrasement du rouleau, le tube d'encre spéciale en 7. Enfin la plaque, destinée à supporter les fiches de la figure 14, est placée au-dessus des compas avant la fermeture de la botte (elle a été enlevée sur la figure 15 pour laisser voir le reste du matériel).

CHAPITRE II

SIGNALEMENT ANTHROPOMETRIQUE

BALTHAZARD ET PAYEN

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, l'identification est actuellement basée un Service d'Identific judiciaire sur l'étude des emprentes digitales. Néannoins, il existe encours au Service un grand nombre de liches signales, sur l'authropométrie, certaines ne comportent même qu'un nombre d'empreintes digitales insuffisant pour être canandes dans la classification dactyloscopique (toutes celles prises avant 1900). Il est done indispensable de note encore sur les fiches nouvelles les données authropométriques; dans un esprit de simplification, nous ne demandons plus que celles qui sont indispensables pour retrouver les fiches dans le casier authronométriques.

Mobilier anthropométrique.

Le mobilier destiné aux mensurations anthropométriques, comprend :

1° Une toise de deux mêtres que l'on applique verticalement contre un mur pour mesurer la taille. Il est utile de posséder une équerre à deux faces, en bois, dont on trouve l'image sur la figure 18.

2º Un tabouret destiné à la mensuration du pied, mais qui sert également de siège au sujet pendant la mensuration des diamètres de la tête et de l'écartement zygomatique. Ce tabouret doit avoir une hauteur de 0 m. 40, et il est commode de lui donner une forme pyramidale (fig. 22). Instruments et accessoires de mensuration.—Outre la toise, déjà signalée plus haut, la trousse anthropométrique (fig. 15) doit comprendre:

I' Un compas d'épaisseur avec arc de cercle gradué pour la mensuration des diamètres céphaliques et de l'écartement bizygomatique, représenté en 1, fig. 15 et sur la figure 16.

2º Un compas à glissière gradué de 0 à 60 centimètres, pour la mensuration du pied, du médius et de la coudée, visible en 2, fig. 15 et sur la figure 17.

3º Un étalon de vérification, pièce métallique présentant des index de 13, 17 et 21 centimètres, sur lesquels on contrôle souvent l'exactifiade des indications données par les compas (fig. 15, 3).

4º Un double décime (fig. 15, 5).

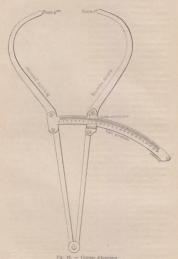
paire de ciseaux (fig. 15, 4) à bouts ronds pour rogner les ongles du médius et du gros orteil, avant mensuration des longueurs du médius et du pied.

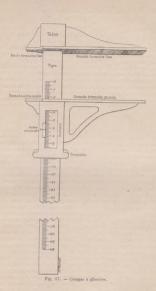
A noter que le point d'origine de la graduation sur le compas à glissière n'est pas placé contre le bord interne de la branche fixe, mais bien vers le mitieu de la branche mobile (fig. 15). L'instrument étant fermé, le premier trait millimétrique de la graduation correspond à un trait zéro tracé sur le biseau de la branche mobile; la lecture des indications des compas doit donc loujours être faite vis-à-vis ce truit zéro de la branche mobile; turit zéro de la branche motie.



Fig. 15. - Trousse anthropométrodactyloscopione.

Compas d'épaisseur avec cercle gradué;
 Compas à glissière;
 Etalon de vérification des compas;
 Compas à glissière;
 Compas;
 Compas à glissière;
 Compas de compasseur en golatine;
 Table d'encre d'impénerie apécale;
 Pourse à impénerie apécale;
 Pourse à impénerie apécale;





Utilité d'un secrétaire

L'aide d'un secrétaire évite à l'opérateur d'abandonner son instrument pour prendre la plume et inversement; son intervention abrège la durée de la mensuration et diminue les chances d'erreurs. Le secrétaire doit d'ailleurs répéter à haute voix chaque mensuration anrès l'avoir inscrite.

L'unité employée pour les mensurations est le centimètre. Par exemple, pour le pied, on énoncera 27, — une pause, — fopour 27 centimètres 8 millimètres oi on inscrira 27,8. Il sera parfois nécessaire d'énoncer 20 virgule 3, pour éviter l'erreur avec 23.

Relevé des mensurations.

On ne relève plus à l'heure actuelle que les sept mesures suivantes : taille, longneur de la tête, largeur de la tête, diamètre bizygomatique, pied gauche, médius gauche, coudée gauche.

Les valeurs trouvées sont inscrites seulement sur la fiche alphabétique, dans l'espace réservé à gauche au recto.

Taille, — Le sujet éhant pieds mus, les talons réunis et touchant le pied du mur, appayer une main contre le ventre, pour empécher s'il y a lieu un excès de cambrure. Placer de l'autre main l'équeres à quelques centimètres au-dessus de la téte du sujet, en la plaquent à la fois coutre le mur ou la planche et contre l'arelte du mètre (côté de la graduation). Descendre alors l'equere jusqu'au contact avec le sommet du crâne et lire le chiffre de la graduation à la partie inférieure de l'équerer, en centimètres et millimètres (fig. 18).

LONGUEUR DE LA TÊTE. — Le sujet s'assied sur le tabouret mobile, la face tournée du côté du jour et légérement inclinée vers le sol (fig. 19).

L'opérateur se place à gauche du sujet et pose la pointe gauche du compos dans la concavilé de la racine du nez, en la maintenant entre le pouce et l'index gauches pour éviter qu'elle ne dévie vers les orbites. L'opérateur saisit de la main droite l'autre pointe du compas et l'amêne vers le sommet et le milieu de la tête, l'extrémité de la tige dépassant à peine d'un centimètre le hout des doigts. Fixant les yeux sur le truit zéro du biseau, l'opérateur fait glisser la



Fig. 18. - Mesure de la taille,

pointe du compas à la partie postérieure du crâne, en suivant la ligne médiane, jusqu'à ce qu'il ait atteint et même dépassé le point le plus saillant. Il fait revenir ensuite en sens inverse l'extrémité de la tige du compas et il ill Tindication de la graduation lorsqu'il atteint de nouveau le point le plus saillant, habituellement situé au niveau de la protubérance occi-nitale.

L'opérateur fixe le compas à l'aide de la vis de pression à la dimension qu'il a appréciée à un millimétre prèx; pis il vérifie as détermination par un mouvement de va-et-vient executel dans les mêmes conditions que précédemment, la pointe gauche du compas restant appliquée à la racine du nez. Il convient de recommander au sujet de te pas froncer les sourcils, sous peine d'obtenir une longueur de tête trop grande d'environ un millimétro un millimétro un millimétro un millimétro un millimétro un millimétre.

Lorsqu'on fixe le compas à l'aide de la vis de pression, on doit faire en sorte d'amener le zéro exactement dans le prolongement de l'une des divisions millimétriques de la graduation.

Le mouvement de va-et-vient doit être pratiqué de haut en bas, puis de droite à gauche; si la pointe du compas ne touche en aucun point le crâne, c'est que la longueur trouvée est trop grande et on recommence la vérification après l'avoir diminuée d'un millimétre; si, au contraire, la pointe bute sur une saillie osseuse, c'est que la mesure est trop faible et l'on reprend l'épreuve après avoir augmenté d'un millimétre l'écartéement des pointes du compas.

Quand le compas est fixé à la longueur exacte, le frottement est tel qu'il devient and avec un seul millimètre en plus et dur avec un seul millimètre en moins. Ce qui revient à dire qu'entre deux mensurations bien faitles par des opérateurs différents, il ne doit pas y avoir, pour un même sujet, plus d'un millimètre d'écarl.

La longueur de la tête varie habituellement entre 17 et 20 centimétres; si la mesure trouvée était inférieure à 17 ou supérieure à 20, il importerait de vérifier à nouveau la mensuration, ce que l'on indiquerait en inscrivant à côté de la mesure sur la fiche l'indication re (revu).

LARGER DE LA TÊTE. — Le sujet étant assis sur le labouret, comme pour la mensuration de la longueur de la tête, l'opérateur se place derrière lui, les talons réunis, le corps d'alpoint, de façon à conserver l'aisance des mouvements des deux coudes, qui doivent s'effectuer symétriquement (fig. 20). L'opérateur lient la branche gauche du compas



Fig. 19. - Mesure de la longueur de tête,

dans la main gauche, la branche droite dans la main droite, les bouts des doigits à peu de distance des extérnités; il place les pointes sur l'attache supérieure de chaque orzille, puis de là il les éfève verticulement et les déplace d'avant en arrière et d'arrière en avant jusqu'au moment où il a trouvé la plus grande largeur, Ayant apprécié en millimétres cette largeur, il retire le compas, le fixe à cette dimension à l'aide de la vis de pression, puis procéde à l'opération du contrôle comme il à été dit ci-dessus pour la longueur de la tête. Les pointes du compas divient décrire sur le cuir chevela une série de lignes brisées verticales et horizontales et non des combes ou des ovales; elles doivent loujours être sur le même plan horizontal et elles doivent se trouver à la meine distance en avant de timestrion supérieure des orelles, ce qui sobleint heclement forsque l'opérateur est placé corsumétrieures aux deux miss.

La divergence entre deux mensurations de la largeur de la

tête ne doit pas dépasser deux millimètre

La largeur de la lète varie entre 14 et 17 centimètres dans les conditions habituelles. Pour les sujels qui auraient des largeurs de tête inférieures à 14 centimètres on supérieures à 17, on vérifiera la mesure et l'on inserira la mention « re. »

DIAMÉTRE BIZYGOMATIQUE. — Le zygome est la saillie osseuse étroite qui s'étend entre la pommette et le trou auditif. Le diamètre bizygomatique est l'écartement horizontal des deux noints les plus saillants des zyzomes.

Le sujet dant assis sur le tabouret, l'opérateur lui fait écarter les jambes et se place devant lui, lès talons réunis, le corps d'aplomb, de façon à déplacer les condes symétriquement et avec aisance (fig. 21). Il tient les branches du compas prés des pointes et les place au voisinage des tragus des oreilles. L'opérateur écarte alors symétriquement les deux pointes du compas dans la direction des pommettes, en faisant osciller l'instrument de haut en bas, les deux pointes étant maintenues sur un mieme plan horizontal.

Comme pour les mensurations précédentes, l'opérateur, les yeux fixés sur le zéro du hiseau, apprécie à un millimètre près la dimension de la plus grande largeur bizygomatique. Il fixe alors à cette dimension les deux branches du compas et procède au contrôle.

Les zygomes sont parfois recouverts d'une couche de graisse assez épaisse; en pareil cas, on rendra plus dur le



Fig. 20. - Mesure de la largeur de tête.



Fig. 21. - Mesure du diamètre bizygomatique.



Fig. 22. - Mesure de la longueur du pied gauche.

frottement pour obtenir plus exactement le véritable écarlement bizygomatique, abstraction faite des parties molles.

La différence entre deux mensurations prises sur le même sujet ne doit pas dépasser deux millimètres.

PIED GAUCHE. - Placer la table tréteau à environ 0 m. 60 de l'un des petits côtés du tabouret:

L'opérateur donne au sujet les indications suivantes : « Mettez le pied gauche sur le milieu du tabouret, montez sur le tréteau; pliez légèrement le genou gauche » (fig. 22).

L'opérateur se place à la droite du sujet et dispose le

compas à coulisse de telle facon que la grande branche fixe touche le derrière du talon et que la tige graduée soit au contaet du côté interne du talon et de l'articulation du gros du gros orteil et on lit le chiffre de la graduation, face au

del, 2 ou 3, suivant que l'on estime que la déviation fait

Saisissant le compas par la tige, la graduation en dessus, l'opérateur cale sur sa poitrine l'extrémité de la grande gauche avec la main gauche et en place la face dorsale sur le dos du compas (fig. 23). Le bout du médius doit reposer allongés de chaque côté de la tige. Prenant alors le poignet du sujet dans sa main droite, l'opérateur fléchit la main sur du médius du sujet, au niveau de la dernière articulation. A la suite de ces mouvements, le médius du sujet doit former un angle droit avec la main et le poignet doit être plié à angle obtus sur l'avant-bras.



Fig. 23. - Mesure de la longueur du médium gauche.

de la main droite, jusqu'au contact avec la base du médius. exercer une légère pression et lire le chiffre sur la graduation.

En cas d'ankylose en flexion plus ou moins complète des articulations du médius, évaluer le nombre de millimètres que l'absence de rectitude du doigt fait perdre à sa longueur.

L'écart entre deux mensurations du médius sur le même sujet ne doit pas dépasser un millimètre.

Coupée gaucue. - L'opérateur fait placer le suiet le côté

de la table et dispose le compas à glissière sur cette table. ouvert au maximum, la branche fixe à sa droite, la graduation parallèle au côté de la table et l'extrémité des grandes

Le sujet est invité à placer son avant-bras gauche nu le long de la tige graduée, le coude touchant la branche fixe, le médius prolongeant l'axe de l'avant-bras. l'index au bord de

L'opérateur appuie sur l'épaule du sujet pour lui faire -coude touche la table, à ce que l'avant-bras et le médius

le curseur avec le pouce gauche jusqu'à ce qu'il arrive au contact avec l'extrémité du médius et il lit le chiffre de la

La différence entre deux mensurations de la coudée sur le

Amputations et ankyloses

réservée à la mensuration correspondante. On décrira la la mensuration du côté droit et on indique la valeur trouvée à côté du 0.

Même pratique lorsqu'on se trouvera en présence d'une ankylose ne permettant pas de procéder même d'une facon approximative aux mensurations.



Fig. 21. - Mesure de la coudée gauche.

HADITRE III

SIGNALEMENT DESCRIPTIF

PAR

V. BALTHAZARD ET PAYEN

Le signalement descriptif, imagine par Bertillon, comporte l'énumeration méthodique des formes, inclinaisons et dinensions des diverses parties du visage. Les indications, relevés seulement sur le profil de droite, l'orcille droite le pleine face, sont portées au recto de la fiche alphabétique, en notation abrèvée, dans l'essance réserve.

Principes généraux de la notation.

Dans les anciens signalements, encore en usage pour les permis de chasse, passeports, livrets militaires, etc., les caractères de dimensions sont indiqués par les seuls termes petil, moyen, grand

Bertillon a eu l'idée d'étendre la gamme de notation pour signaler les cas intermédiaires et les cas extrêmes, ces derniers étant les plus intéressants et les plus démonstraits. Les termes petit et grand sont atléunés par des parenthées, accentués par le soulignement. On obtient ainsi la gamme suivante:

Très petit, petit, légèrement petit, moyen, légèrement grand, grand, très grand.

En désignant le terme petit par la lettre p, le-terme grand par l'abréviation g et moyen par m, on note ainsi la gamme ci-dessus:

p p (p) m (g) g g

FRONT 43

La même notation s'applique pour tous les caractères de forme, d'inclinaison, etc.

Les caractères moyens sont naturellement beaucoup plus fréquents que les autres. C'est ainsi que la taille moyenne des Français étant de 1 m. 65, on trouve cinquante pour cent d'entre eux ayant une taille voisine de cette moyenne. Chéc ces sujets, la taille ne saurait par suite constituer un caractère important pour l'identification. On se dispensera donc d'inserire dans les cause correspondantes sur la fiche alphabétique les caractères signalitiques qui auracient une valeur moyenne ou intermédiaire (1). Si l'on prend par exemple la hauteur du nez, on ne la signalera que lorsay c'elle sera très petite, petite, grande ou irès grande, par les notations respectives p. p. g. g.

Front

On étudie dans le front l'inclinaison, la hauteur, la largeur et les parlicularités.

Inclinaison. — Le sujet ayant un port de tête normal, sa ligne frontale, vue de proll, présente une inclinaison qui varie entre une position très oblique (front fuyant) et une position verticale; entre ces deux extrêmes on remarque la position verqueme qui est qualifiée d'intermédiaire.



L'application du procédé d'atténuation et d'accentuation des caractères extrémes, donne l'échelle suivante; très fuyant, fuyant, légérement fuyant, intermédiaire, légèrement (ou presque) vertical, vertical el proéminent (au lieu de très vertical qui serait impropre). Notation :

(1) Une seule exception est faite pour la crête du nez, dont le profit peut être concave, reciligne ou convexe, avec les caractères d'atténuation ou d'accentuation; ou signalera aur la fiche le cas où il serait recilligne. Hauteur. — La hauteur du front est la distance prise verticalement entre la ligne d'insertion naturelle des cheveux et un plan horizontal qui passerait sous les arcades sourcilières.

Cette dimension, comme toutes celles qu'il y a lieu d'envisager, doit être proportionnelle aux autres parties du visage;



une hauteur de front moyenne équivaut au tiers de la hauteur du profil, appréciée de la ligne d'insertion des cheveux à la pointe du menton. La hauteur du front est désignée au moyen des notations de l'échelle des dimensions.

Largeur. — La largeur du front est appréciée de face, d'une tempe à l'autre, proportionnellement à la largeur de la figure et désignée par les notations de l'échelle des dimensions.



Particularités. — Noter ici la proéminence des bosses frontales et le profil courbe quand la ligne qui monte verticalement sur le front à partir de la racine du nez, au lieu d'être rectiligne, décrit une courbe assez pronnocée.

Nez

Le nez est examiné au point de vue :

1º De la forme de la ligne dorsale et de l'inclinaison de la base.

2º Des dimensions en hauteur, saillie et largeur.

3º Des particularités.

Dos. — Le dos, ou crête, est la ligne, vue de profil, qui va du point le plus creux de la racine au bout du nez.

On note dos cave (concave) quand la partie supérieure de cette ligne descend à peu près rectiligne et que la partie inférieure se porte en avant.

Le dos rectiligne est droit de la racine au bout.

Le dos cexe (convexe) décrit une courbe convexe à peu près régulière.



igt busque Busque Très busque

Le dos busqué est une variété du dos vexe; mais au lieu de former une courbe régulière, il se compose de deux lignes droites ou légèrement courbes qui se coupent au tiers supérieur du dos du nez en formant un angle oblus.

On remarque parfois des lignes dorsales qui présentent des sinuosités plus ou moins accentuées, tout en rentrant dans



l'une des catégories : cave, rectiligne, vexe ou busqué; on désigne ces formes par l'adjouction aux termes ci-d'essus ou qualificatif sinueux (remarquer que le terme sinueux no peut étre employé seul et qu'en outre il est susceptible d'accentuation ou d'atténuation, de même que les caractères cave et vexe). Base. — L'inclinaison de la base du nez est indiquée non pas par la ligne qui va de la lèvre supérieure au bout du nez en suivant le carlilage médian, mais par la ligne qui part du point d'attache à la joue de la narine droite pour arriver au bout du nez, ce suivant le bord libre de la narine.

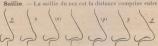
Très relevée Relevée Légurelevée Horizontale Léguabaissée Abaissée. Très abaiss

Cette inclinaison peut être relevée, horizontale ou abaissée, avec les atténuations ou accentuations, si bien que l'on obtient la notation ;

Hauteur. — La hauteur du nez s'apprécie non pas entre la racine et le bout, mais entre la racine et le point d'attache de la narine à la joue.

Un nez de hauteur moyenne a une longueur un peu inférieure au tiers de l'espace qui s'étend du menton à la ligne d'insertion des cheveux sur le front.





Très petite Petite Legipetite Moyenne Legigrande Grande Tres grande le point d'attache à la joue de la narine et le bout du nez.

z 47

Largeur. — La largeur est la plus grande distance comprise entre les deux ailes du nez. On répond à ces trois dernières rubriques par les notations de l'échelle des dimensions



Très petite l'etite Leg' petite Moyenne Leg'grande Grande ires grande

Particularités. — Les particularités qui doivent être notées quand elles sont très accentuces, sont : la racine très étroite ou très large; la ligne dorsale en S quand le dos vu de profil présente d'abord une forme cave et ensuite une



forme vexe; l'existence d'un méplat sur le dos, constituant un rensement ovale au liers supérieur du dos du nez; le dos très mince ou très large, écrasé, incurcé à gauche ou à droite quand il décrit une courbe à gauche ou à droite de la ligne



en S Méplat Etroit Large Ecrasé Incurv médiane; le *bout du nez effilé* ou *gros*, ou *décié* à gauche ou à droite de la ligne médiane; vertical au milieu; *bilobé*, avec Bout



Effilé Gros Dèvié Bilobé Cloison découverte fossette ou sillon; la cloison découverte, quand le cartilage

Lèvres.

On note la proéminence de la lèvre supérieure par rapport à l'inférieure ou inversement, les lèvres minces ou épaisses, peu ou largement bordées; si elles ne sont pas appliquées sur les dents, noter supérieure retroussée et inférieure pendante. Indiquer, le cas échéant, la cicatrice d'opération du bec de lièvre.

Rouche.

Noter la dimension d'un coin à l'autre, la bouche pincée ou bée, les coins relevés ou abaissés, la bouche oblique à droite ou à gauche, l'obliquité étant considérée en allant de haut en bas.

Menton

Indiquer l'inclinaison par les termes fuyant ou saillant, la



hauteur (menton bas ou haut), la largeur (menton pointa ou

carré). Noter en outre le menton à houppe, quand la courbure

Particularités







à houppe à fossette Bilobé
du profil est très accentuée, le menton à fosselle, qui devien
hilobé lorsque la fosselle se prolonge en un sillon vertical

Oreille droite

A cause de leur fixité, les caractères de l'oreille droite,



faciles à constater, comptent parmi les plus importants du

On étudiera successivement la bordure, le lobe, l'antitragus, le pli inférieur, l'écartement et la conque, tous termes que nous définirons ou que l'on trouvera sur le schéma ci-contre

Bordure. — La bordure est l'ourlet qui entoure l'oreille à la partie supérieure et à la partie postérieure.

On envisage la nordure surémeure au point de vue de sa largeur, indiquée par la notation de l'échelle des dimensions. On note plate en cas d'absence totale de l'ouriet.



Bordure postérieure



Les caractères de la BORDURE POSTÉRIEURE sont notés de la même facon.

Les PARTICLAMITÉS de la hordure postérieure consistent surtout dans une largeur excessive de l'ourle, qui paralt étre un vestige de la disposition observée chez les animaux. C'est ce qui a conduit Bertillon à donner à cette disposition la qualification d'alergissement d'arviniene. De même on appelle saillée darvinienne la pointe en dent de scie que l'on observe parfois. Enfin Bertillon a désigné sous le nou de tubercule OREILLE

51

darwinien une petite boule nacrée qu'il a observée chez certains individus à l'arrière de la bordure supérieure; il s'agit là d'un caractère souvent fugitif, le tubercule n'étant autre

Particularités .











Contour Supérieur aigu Sup-ant aigu Su







Sup-post-aigu Sup-post-droit Sup-post-bicoude chose qu'un tophus goutleux, constitué par un dépôt d'acide urique, susceptible d'être résorbé.

Au lieu de présenter un contour arrondi, la bordure supérieure peut former un ou plusieurs angles. On note en face de particularités de la fiche:

Contour supérieur aigu, si un angle aigu existe au milieu de la bordure supérieure;

Contour supéro-antérieur aign ou droit, s'il existe un angle aigu ou droit à la partie antérieure de la bordure supérieure ;

Contour supéro-postérieur aigu ou droit, s'il existe un angle aigu ou droit à la partie postérieure de la bordure supérieure.

L'oreille est dite à contour bicondé lorsque la bordure supérieure, coudée à peu près à angle droit du côté de la joue, se recourbe encore à angle droit au niveau de la bordure

Lohe.

Le lobe est la partie molle située à la partie inférieure de l'oreille. On étudie son contour, son modelé et ses particu-

Contour. - Le contour du lobe est constitué par son descendant, qu'il s'y attache à angle droit ou qu'il reste



ou le contour intermédiaire. Ce dernier type est le plus fréquent. Assez rarement le lobe est complètement détaché de

la joue: on réserve à ce type la dénomination de contour golfe (par suite du golfe existant entre le lobe et la joue), Certains lobes ont un bord libre qui se dirige vers la joue comme dans la forme équerre et qui descend au moment de se souder à la joue, on les note équerre-descendant.

Modelé. - Le modelé de la surface du lobe peut être : postérieure se prolonge à travers le lobe jusqu'à la joue; uni, lorsque la surface en est absolument plate, sans creux ni bosse;

Lohe modelé



Quand la surface n'est ni traversée, ni unie, ni éminente, le modelé est dit intermédiaire et ne se note pas.

Particularités. - Indiquer les anomalies de hauteur du

Lobe : hauteur Petite Grande Particularités

Ride oblique post.

Carre

Pointu

les mots pointu ou carré. (Un lobe à contour descendant ne doit pas être noté pointu).

Noter aussi la ride oblique postérieure qui traverse parfois

Antitragus.

L'antitragus est le petit cartilage généralement triangulaire qui surmonte le lobe; il fait face à un autre cartilage appelé tragus qui tient à la joue, dont les variétés de formes sont

beaucoup moins intéressantes au point de vue signalétique. On note les caractères suivants de l'antitragus : inclinaison. profil et particularité.

Inclinaison. - La ligne droite imaginaire qui réunirait les deux extrémités de l'antitragus a une obliquité d'arrière en avant et de haut en bas, variable depuis l'horizontale jusqu'à

Antitragus: inclinaison.



Très horizontale Horizontale Intermediaire Oblique 45°, en passant par une inclinaison intermédiaire, le port de en arrière, on l'indique par la mention plus qu'horizontale qui s'écrit h.

Profil. -- Le prefil de l'antitragus, formé par son bord



ORFILIR

libre décrit parfois une courbe au-dessous de la droite imaginaire dont il est parfé plus haut : le profil est care. Quand le profil se confond avec cette droite, il est rectilique; il est intermédiaire, s'il s'élve un eu au -dessous : entin i est sail-

Particularités. - Noter canal étroit lorsque le tragus et

lant, lorsqu'il forme une pointe nettement marquée

Particularités :



Canal atrait

l'antitragus sont très rapprochés et que l'intervalle qui les sépare n'est guère supérieur à 2 millimètres.

Pli inférieur

Le pli inférieur est le relief qui continue l'antitragus et qui monte vers le haut de l'oreille parallèlement à la bordure postérieure; ce pli est envisagé au point de vue de la posi-

Pli inférieur





tion qu'il occupe par rapport à une ligne droife horizontale imaginaire qui partirait du milieu du tragus et passerait

devant la bordure postérieure.

Si nous plaçons horizontalement sur le milieu du tragus une petite tige droite et rigide, trois cas peuvent se présenter : ou la tige touche seulement la bordure, pli cave (pour concave); ou la tige touche à la fois le pli et la bordure, pli intermédiaire; ou la tige touche seulement le pli, qui est dit cexe (nour convexe).

Ecartement. - L'écartement du pavillon est à noter lorsqu'il est exagéré: si l'ensemble du pavillon avec le lobe est uniformément écarté de l'arrière de la tête, on a l'écartement total; mais c'est le plus souvent l'écartement supérieur seulement est écarlée.



Supérieur Postérieur

Conque. - On désigne sous le nom de conque la cavité de l'oreille; ses dimensions anormales s'indiquent : pour la hauteur, basse ou haute, pour la largeur, élroite ou large. La conque est repoussée lorsqu'elle manque de profondeur, Quand l'origine de la bordure de l'oreille vient se souder au conque traversée

Contour de profil.

On distingue le profil fronto-nasal, qui va de l'insertion des cheveux au bout du nez, le profil naso-buccal, qui s'étend de la base du nez au menton, et le profil occipital qui va de la nuque au sommet de la tête.

Profil fronto-nasal. - On note : 1º Le profil grec, dans lequel le front et le nez sont en ligne droite et le creux de la racine du nez à peine marqué. Ce profil, assez rare, est qualifié de continu.

EILLE

la verticale et un nez rectiligne forment une ligne brisée; le creux de la racine du nez est très petit.



3º Dans le *profil parallèle* les lignes de profil du front et du nez prolongées sont parallèles.

Profil naso-buccal. — On appelle prognathisme la proéminence du bas de la face, qu'on remarque surtout chez les individus de race noire; cette expression s'applique éga-

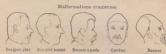


lement à la conformation osseuse du profil de certains sujels de race blanche chez qui la partie aufréieure des mâchoires est fortement projetée en avant d'une verticale idéals qui toucherait l'œil, vu de profil. Suivant qu'il s'agit de l'une ou l'autre mâchoire, on note programte supérieur ou inférieur; s'il s'agit à la fois des deux mâchoires on note prognathe total.

L'inverse du prognathisme est l'orthognathisme. Chez les orthognathes, la partie antérieure des machoires coincide avec la verticale idéale qui passerait en avant de l'œil vu de profil; il y a lieu de préciser : orthognathe supérieur ou total. Dans les cas outrés où les mâchoires sont en arrière de la verticale, on emploie l'expression, face rentrée en dedans

L'ensemble du profil est dit semi-lunaire quand un front à profil courbe et fuyant est combiné avec un nez à dos vexe et un menton fuyant.

Profil occipital. — On note aussi l'occipit plat quand la ligne du cou monte verticalement jusqu'au sommet de la tête et l'occipita bombé quand on constate une forte proéminence au-dessus de la partie arrière du cou.



Noter également la hauteur crânienne, bas ou haut.

Hauteur cranienne Bas Haut

Contour de face.

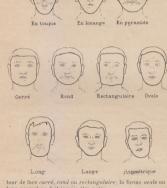
La forme du contour général de la tête vue de face dépend, d'une part, du rapport entre sa hauteur et sa largeur et, d'autre part, du rapprochement ou de l'écartement plus ou moins considérable des pariétaux, des zygomes et des angles de la máchoire inférieure examinée au-dessous des oreilles.

Lorsque les pariétaux sont très écartés, les mâchoires très rapprochées et que le visage se termine par un menton pointu, le contour de la face est dit *en toupie*.

Les pariétaux et les mâchoires rapprochés, avec des zygomes très écartés, donnent la face en losange.

La forme opposée à la face en toupie est celle dite en pyramide ou en poire dans laquelle les pariétaux sont très rapprochés, le front étroit et les mâchoires très écartées.

Dans les cas où la face peut être inscrite à peu près dans un carré dans un cercle ou dans un rectangle, on note con-

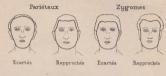


type normai ne doit jamais etre notee.

La disproportion entre la hauteur et la largeur de la face donne lieu à l'emploi des termes long, étroit ou large.

Lorsque la ligne des yeux, des sourcils des narines, de la bouche est oblique suivant une ligne se dirigeant vers l'épaule droite ou vers l'épaule gauche, on note asymétrique à droite ou à gauche.

Quand il n'y a pas lieu d'employer les termes qui précèdent, on indique la raison pour laquelle le contour de face n'est





Ecartees Kapprochees as ovale au moven des expressions : par

pas ovale au moyen des expressions : pariétaux écarlés ou rapprochés, zygomes écarlés ou rapprochés, mâchoires écarlées ou rapprochées.

Sourcils.

Indiquer l'emplacement des sourcils, bas ou hauts, suivant leur distance du globe oculaire; l'un des sourcils peut être plus haut que l'autre.

Noter la direction oblique interne, quand la partie bien apparente descend obliquement du côté du nez, et oblique externe, quand elle se dirige vers les oreilles.

La fonme est à indiquer quand les sourcits sont fortement arqués (en demi-cercle) ou rectilignes (absolument droits), ou encore sinueux.

Les dimensions anormales de la partie plantée s'expriment;

en longueur par les termes courts ou longs; en largeur, par les mots $\acute{e}troits$ ou larges.

Noter enfin les sourcils clairsemés, clairsemés en queu (à la partie externe), et fournis ou drus. Les sourcils sont réunis quand une touffe de poils plantés sur la racine du nez les fait se rejoindre; les sourcils en brosse ont des poils hérissés et longs.

La NUANCE des sourcils ne doit être notée que si elle tranche avec celle des cheveux; par exemple, sourcils blonds si les cheveux sont chatain foncé et inversement.

Corpulence.

La corpulence qui vise la largeur du cou, de la carrure et de la ceinture s'indique par les termes petit et grand.

ABBÉVIATIONS EMPLOYÉES POUR L'INSCRIPTION SUR LA FI DES CARACTÉRES DESCRIPTIOS

Petit	Antérieur
Grand g	Postérieur
Fuyant f	Externe
Vertical sr	Interne
Proéminent prm	Supérieur
Bosses frontales proémies, bs prm	Inférieur
Profil courbe profil c	Gauche
Cave cav	Droit
Rectiligne r	Oblique b
Vexe vex	Fossette Isl
Busqué busq	Parallèle pri
Sinueux s	Plate pl
Belevé rel	Equerre qr
Abaissé ab	Descendant desc
Dévié dv	Traverse tra
	Eminent émi
	Horizontalh
	Saillant sa

Couleur de l'iris gauche.

L'iris est le cercle coloré de l'œil, au centre duquel on voit un autre petit cercle noir qui est la pupille.

L'examen de la couleur de l'iris doit être fait dans les meilleures conditions d'éclairage : lumière naturelle et directe; aussi, dans une pièce éclairée d'un seul côté, faut-il que l'œil examiné regarde du côté de la fenêtre. On observe l'iris gauche parce qu'il est opposé à la main droite de l'observateur qui soulève la paupière supérieure de cette main.

Les iris peuvent être rangés en deux catégories : les impig-

mentes et les pigmentes.

Les iris impigmentés présentent une teinte bleue uniforme, ce bleu peut être clair (azur) ou foncé (aradisé); mais le plus souvent, il présente un ton violacé laiteux qui est appelé un intermédiaire » parce qu'il occupe le milieu entre l'azur et l'ardoisé. Ces iris sout, en outre, très fréquemment striés de filaments blancs plus ou moins abondants qui ont reçu le nom de nélés.

Dans les iris pigmentés, on remarque autour de la pupille une coloration qui est comme superposée au fond bleu et qui présente les degrés d'intensité suivants :

Pigment janne, qui se rapproche de la fleur de soufre, du jaune paille ou de l'écorce de citron;

une paille ou de l'ecorce de citron

Pigment orange, qui ressemble à l'écorce de l'orange; Pigment châtain, semblable à l'écorce de la châtaigne sèche ou encore à l'enveloppe desséchée de la noisette;

Pigment marron, qui rappelle l'écorce du marron d'Inde

frais, lorsqu'elle est encore brillante.

On remarque que, d'une manière générale, le pigment augmente en quantité en même temps qu'il augmente en qualité, c'est-à-dire qu'un pigment jaune est habituellemen peu abondant et que la surface couverte est d'autant plus considérable qu'on approche du marron; ce dernier pigment seul couvre dans certains cas la totalité de l'iris.

L'AURÉOLE est la partie de l'iris qui touche à la pupille; cette partie est habituellement le siège du pigment.

La PÉRIPHÉRIE est la zone extérieure de l'iris, celle qui confine au blanc de l'œit; on y voit généralement le fond bleu plus ou moins mélangé de pigment et de verdâtre.

Il arrive parfois que deux iris ayant la même nuance de pigment et la même nuance de fond sont, á dislance, très différents l'un de l'autre par suite de l'inégalité dans l'étendue des zones respectives: l'un présentera un pigment abondant sur un fond restreint tandis qu'on verra dans l'autre le même pigment em petite quantité sur un fond occupant une grande surface; dans ce dernier cas, il y a lieu de souligner la périphèrie tandis que dans le premier cas, on soulignerai! l'auréole; s'il y a égalité de surface des deux zones, on inscrit entre les deux lignes le signe =. Les inscriptions à porter sur la ligne-aurôle e sons); pale (pour les iris impignentés) el, pour les autres, journe, orangé, chétiain et marron. On fait suivre ces termes issui pour le la palei de l'indication du ton, clair, mogre on jouré et on les fait précèder des expressions dentelé; concentrique et rayon-nont qui indiquent la manière dont le pigment et le pale sont disposés. Le terme dentelé indique que le pigment (ou le pagnent palei en petite quantité est disposé comme une destelle lais-sant apercevoir le fond; le mot concentrique indique un petit cercle entourant la pauylle, enfin la forme rayonnate existe lorsque la matière colorante couvre toute l'aurêcie et envie de ravone dans la précipée.

Les inscriptions à porter sur la ligne « périphérie » sont : Les inscriptions à porter sur la ligne « périphérie » sont : azur, intermédiaire, ardoise, pôle, jaunaître, cerdôtre et quelquefois l'un des pigments. Voir ci-saprès un tableau montrant la concordance entre les leintes de l'auréole et celle de la périphérie.

	IMPIGMENTÉS		PiGMI	EXTÉS	
ole.	centrique ou	Dentelé ou con- centrique ou rayonnant.	centrique ou	Concentrique ourayonnant.	Rayonnant.
Auréole.	Pâle.	moyen on	moven on	Châtain clairea moyen ou fonce.	
- 'a	médisire ou	Azur ou inter- médiaire ou ardoisé.	médiaire on	Intermédiaire ou ardoisé.	Ardoisé.
Périphérie.	Pâle.	Pâle jaune.	Janne orangé.	Janne orangé châtain.	Jaune orangé châtain mar- ron.
		Verdätre.	Verditre.	Verdatre.	Verdätre

Particularités. — Les iris présentant des petites taches marron ou rousses comme on en voit sur le dos de la truite sont dits truités; noter les taies ou taches blanches qu'on remarque sur l'iris.

Les pupilles qui, en pleine lumière, occupent la moitié de l'iris sont dites dilatées; celles qui affectent la forme d'une poire sont notées piriformes; d'autres ne sont pas au centre de l'iris (excentriques).

Noter : ne voit pas de l'œil gauche ou droit, quand le sujet,

privé de la vue, a encore le globe oculaire et amputé de l'œit gauche ou droit si l'orbite est vide.

Noter enfin les suiets norteurs d'un mil de verre

Chevenx

La NUANCE des cheveux est désignée à l'aide de l'échell de termes suivant :

Blond albinos, blond clair, blond moyen, blond fonce, chaltan clair, chaltain moyen, chaltain fonce, chaltain noir car, noir pair, ce dernier lerme est employé pour désigner les cheveux noir plame de corbeau. A côlé de l'échelle ci-dessus, notons les roux-clairs.

mogens ou foncés, puis le mélange du roux avec le blond et le châtain; pour les roux-blonds et les roux-châtains, on met en avant la nuance dominante.

Enfin le terme grisonnant, allénué ou accentué s'il y a lieu,

AUX PARTICULARITÉS, on indique la nature des cheveus par les termes : ondés, bouclés, frésés et repins: l'abondance, par les mots clairsemés ou abondants et la calcitie frontale, lonsurale ou pariétale (quand la frontale et la tonsurale se réjoignent). Noter aussi les méches de nuance différente, les cheveux teints et le cas où le sujel porte une perraque.

Barbe

La nuance de la barbe est indiquée par les termes indiqués ci-dessus pour les cheveux. C'est surtout la nuance de la moustache qui doit être indiquée.

Race.

La race se note seulement en cas d'exotisme; employer les termes: nègre, mulatre, arabe, chinois, gilane, etc.

Teint.

Pour la race blanche, le teint est noté au moyen des rubriques : pigmentation et sanguinolence. On entend par pigmentation la couleur brun jaunâtre de la peau et par sanguinolence la quantité plus ou moins grande de sang qui apparait à travers la peau

On répond à ces deux rubriques par les termes de l'échelle de dimensions.

ABBÉVIATIONS DES TERMES EMPLOYÉS POUR LA DESCRIPTION DES CARACTÈRES DE COULSUR

Azor			Concentriqué.				
Intermédiaire violacé .		i	Rayonnant				
Ardoisé		ard	Blond				61
Jaune			Roux				Z.1
Orangé		or	Grisonnant.				grs
Châtain		ch	Clair				cl
Marron		mar	Moyen				m:
Verdatre			Fonce				
Denfelë.		d					

Age déclaré et âge apparent.

Noter l'âge déclaré d'après les indications d'état-civil. L'âge apparent n'est indiqué que lorsqu'il diffère de l'âge déclaré; quand il correspond à l'âge déclaré, on l'indique par le signe —.

CHADITRE IV

MAROUES PARTICULIÈRES

PAR

M. PAYEN

On entend par marques particulières les cicalrices, nævienvies, talouages, etc... qui ne sont pas susceptibles de disparaitre et dont la description et la localisation précises permettent l'identification de la personne sur laquelle ces marques ent dis relavies.

La description des marques comprend l'indication de la nature, de la forme, de la ou des dimensions et de l'inclinaison ou direction agrégale.

Parmi les termes employés pour distinguer la nature des marques, notous : abeës, braluer, furoncle, pour cicatrice provenant d'un abeès, d'une braluer, d'un furoncle; cicatrice, pour marque provenant de coupure, de pluie contuse; envie de vin, de café au lait, de couenne, tache étalée de couleur variée; nevus ou grain de beauté, de teinte plus foncée que la peau et généralement non proéminent; tatouages, pour lesquels il faut indiquer la couleur bleu, rouge ou noir; et le sujet. Les tatouages sont quelquefois surchargés par un déssin plus ombré ou plus ou moins effacé, soit par le temps soit par des acides ou autres procédés; dans ce cas, il reste toujours une cicatrice à l'emplacement qui occurait le tatouage.

En ce qui concerne la forme, les marques courbes sont presque toules à cavité supérieure ou inférieure. Néamonius, celles dont la corde est verticale, ont la cavité tournée soit en avant (antérieure), soit en arriver (postérieure), soit ven r'lun des plans externes, soit vers la médiane interne); les courbes situées sur la médiane même sont à cavité à gauche ou à droite. Pour les bras, se rappeler que la face antérieure corressond à la paume et la face nosférieure au côté des

ongles; que le plan externe va de l'épaule au pouce et le plan interne de l'aisselle au petit doigt.

La dimension d'une courbe est indiquée par sa corde

Les marques dont Finclination n'est ni verticale, ni horizontale sont obliques; ce terme doit être suivi de l'indication du plan sur lequel arriverait la marque si on la protongeait en descendant, le sujet étant dans la position du soldat sons strue, la naque en avant.

Lorsqu'une marque n'est pas immédiatement sur l'un des points de repère désignés au tableau de localisation ci-après il y a lieu de noter qu'elle se trouve à telle distance au-dessus où au-dessous, à gauche ou à droite, en avant ou en arrière, sur le milleu, le haut on le bas de ces différents repèrès.

Les marques particulières ne sont plus utilisées à l'heure actuelle pour l'identification définitée des individus, identification qui est effectuée par l'étude des empreintes digitales. C'est sentement à titre de complément du signalement descriptif que ces marques particulières ont encore une certaine importance, puisque elles peuvent faciliter la reconnissance d'un individu sur la voie publique et son arrestation. On comprend done pourquoi un espace minime a été réservé au verso de la fiche alphabetique pour la description des marques particulières, qui ne doit comprende que trois on quafter marques nettes, situées de préférence sur la face, la tele, les maiss on les monthèras.

Tableau des termes signalétiques usités pour la description des marques particulières.

		SA	w		HU.	Di	SI	GN	
Abrès.									

Ankylose													k
Brålure i													-
Cicatrice	10	ou	pu	m	01	11	pla	ie	ind	us	œ]		cic.
Envie													-
Furoncle													fur
Loupe .													

Le tiret [—] place en regard d'un mot indique qu'il n'est pas susceptible abréviation.

Nævus .								VII
Point cie								pt c
Proémin								prm
Rousseu								rou
Scrofule								SCIV
Strié (or								-
Talouage								tat
Variolé .								vrl.
Verrue .								_
		Fo	BJIE	ET S	SEX	5.		
Rectilign								r
	supéri	enre						4
S	inférie							E
Courbe	. 2	-	Lar	tério	urv			CIX
à	mar- icales	2 2	1 pc	stéri	cur	e.		CP
conca-	les mar- verticales ituées	hers for la mediate.		tern				ci
vité.	To Su	-	(0	tern				EL
Alic.	pour les ques verl situés	1=3	ià	gauc				3
	95	100	7.4	droit				- at
Singeux.								5B
Brisé .								br
Angle.								gl
Circulai	10							circ
Creuse .								
Croissan	t (en).							
Équerre								qr

Donosonor

L'unité de dimension est le centimètre; 4,5 signific à centimètres et 3 millimètres. Quand une cicalrice linéaire a plus de deux millimètres de largeur, on note 30,4, on trois centimètres de longueur sur quatre millimètres de largeur.

Pour les cicatrices ovales, envies, talouages, elc..., on indique 5/2, soit ind centimètres de long sur deux centimètres de large.

Les nævi sont dits petits ou forts sans indication de dimension pour le moyens.

Conditionality disease relatify once diseaseines on an analysis

Petit .								- 1	,
Grand								12	
Léger								-1	
Post									

Notamment							n
Quelques .							4
Plusieurs .							p
Nombreux							n
Distancés							- 1

Increasing or Despersor of Street

Horizonta	d							li
Vertical.								V
	ant	ériet	ır.					Ec
	pos	térie	ur.					8.
Oblique.		erne						
ounque.	1 mile	rne						8
		auch						8

Tableau des termes signalétiques usités pour la description des marques particulières.

LOCALISATION

ofsermor recovery

à précède toujours une indication numérique, laquelle est elle-même suivie de l'une des prépositions locatives suivantes :

Dessus								2
Sous .								t
Gauche								1
Droit .								8
Arrière								ar
Avant.								3.0
Milieu								ml
								-
Coté .								

Côtés et faces

Anterieur.							C
Postérieur.							4
Externe							3
Intorno							- 4

LÉGENDE DE LA PLANCHE I

- 1. Cicatrice ovale de 4 centimètres sur 1 cm, 5, oblique antérieure
- 2. Cicatrice courbe à cavité antérieure de 3 centimètres verticate à
- 4. Cicatrice courbe à cavité postérieure de 2 centimètres, verticale à
- 6 Cicatrice rectilione de à centimètees obligne externe sur la milian
- 8. Cicatrice courbe à cavité à gauche de 3 centimètres, verticale, à
- 10. Cicatrice courbe à cavité supérieure de 2 centimètres, horizontale,
- 12. Trois nœvi en triangle, distancés de 1 cm. 5, à 1 centimètre en
- 14. Cicatrice rectiligne de 4 centimètres sur 5 millimètres, oblique a

.Exemples de relevé des marques particulières .



1. oic ou de this box à 4 aut ing d

2. oic cox de 3 vs à 2 aut try d

s.cic c de 3 bf à tari lob d

4. cic cp de 2 vr à 1 2 lob d

3.2 no dot de 2 vr à 7 tet avt lob det 1 s ma

6. cic r de 4 bi ml src F

7. pt cic à 1,5 5 pt i sre d

8. cic of de 3 or à 5 s rc neg

9. cic r de 3/03 vr à 3 5 pe l sro f 10. cic c de 2 h à 2,5 - ml pp - d

10. cic ≤ de 2 h à 2,5 - m 11. no à 1 - gl & œil f

12.3 no en trigl dot de 1,5 à 1 ari gl f be

13. cic ci de 2 or à 2 ari nr f

14. cic r de 4/0,5 bt pt menton

LÉGENDE DE LA PLANCHE II

- Tatonage : cour traversé de 5 centimètres sur 4 centimètres, vertical, entre le pouce et l'index gauches face posférieure.
- Gicatrice circulaire de 3 centimètres, à 4 centimètres au-dessus du médius gauche, face postérieure.
- Gleatrice ronde de 1 cm. 5, à 2 centimètres au-dessus de l'annulaire gauche, face postérieure.
- Uscalines rectilings de 3 centimierres, oblique interne, sur la 2º jointure de l'index gauche, face postérieure.

 Cication rectilines de 3 centimierres, oblique autores, sur la bas de 1.
 - la 1º phalange du médius gauche, face postérieure.

 6. Cicatrice courbe à cavité interne de 2 centimètres, verticale, sur le
 - milieu de la 2º phalange de l'annulaire gauche, face postérieure.
 7. Gicatrice courbe à cavité inférieure de 2 cm. 5, oblique interne, sur la 2º
 - Cleatrice courbe a cavité inférieure de 3 centimètres, oblique externe
 à 2 centimètres au-dessus de l'espace auriculaire-annulaire gauche
- Gleatrice en croissant à cavité supérieure de 4 centimètres sur 1 centimètre, oblique externe, à 2 centimètres au-dessus de l'index gauche
- Gicatrice en γ de 2 centimètres, verticale, sur le haut de la 1^{rs} pha-
- 11. Cicatrice courbe à cavité interne de 2 cm. 5, verticale, sur la 3º jointure de l'annulaire gauche, faces antérieure et interne
- 42. Cicatrice rectiligne de 3 centimètres sur 3 millimètres, oblique interne
- Cicatrice sinueuse de 3 centimètres, horizontale, sur le haut de la 1º phalange de l'index ganche, face antérieure.
- 44. Cicatrice courbe à cavité externe de 2 centimètres, verticale, sur la

Exemples de relevé des marques particulières.



- 1. tal cour tro de sta or F-1 g q
- 2. cic circ de 3 à 4 5 Mf q
- S. eic 2d de 1,5 a 2 5 A f
- 4. clordes bizilfa
- 5. cic 2 de 3 be bas 1 f M f p
- 6. cio ci de 2 vr ml 2fAf q
- 7. cie ~ de 2,5 li 2 j 0 f p i
- 8. cic c de 3 bl à 2 5 0- A f ox
- 9. cic en croissant à co s ac 4/1 be à 251 f co
- 10. cic en Yde 2 or haut of Afox
 - Leic ci de 2,5 or 3 j A f oc i
- 12 cio 2 de 3/0,3 bi 2 j M f oc
- 13 cic s de 3 h haut If If oc
- 14 cio ca de 2 er 2 j 1 f

ENUMÉRATION DES POINTS DE BEPÉRE DES DIFFÉRENTES PARTIES DU CORPS AVEC, LE NUMÉRO CORRESPONDANT DES PICHES SIGNALÉTIQUES

Bras et main gauche Bras et main droits.

Biceps .									
Cubital (coud	le)							cb
Bras									
Poignet .									pg
Base du									
Pouce									P
Index									I
Médius .									M
Annulair	e								A
Auriculai									
Jointure	(arti	icul	ati	ion					
Phalange	à								1
Entre po	uce	et i	ind	lex					P-1

Face at depant du co

Cheveux								-chv
Visage .								TSE
Front								fr
Bosse fro								his I
Œil								
Sourcils.								STO
Paupières								DD.
Tempe .								Edi
Joue								
								pmt
Pommette								
Oreille .								orl
Tragus .								trg
Lobe								lob
Nez								
Racine (d	u I							rc.
Dos (du 1	ICZ.							
Narine .								nr
Bouche .								Bic
Lèvres .								
Menton .								
Pointe (m								pt.
Maxillaire								mx
Larvey								lex

CHAPITRE V

INSTRUCTIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT DES FICHES DACTYLOSCOPIQUE ET ALPHABÉTIQUE

V. BALTHAZARD

Les reproductions ci-jointes des fiches dactyloscopique et



Danie de la Robe Testalessoniese

alphabétique (recto et verso) montrent quelles sont les indications qui doivent être fournies par les inspecteurs et gardiens de prison, chargés de leur établissement. C'est dans cet état qu'elles doivent être adressées au Service de l'Identité judiciaire de la Préfecture de Police de Paris

Nous insistons encore sur la nécessité d'une prise correcte des empreintes digitales roulées et simultanées; il n'est pas de classification dactyloscopique possible si les empreintes sont empâtées, surchargées d'encre, illisibles. Toute fiche signalétique imultisable sera redemandée au service expéditeur.

Fiche dactyloscopique. — Au recto, remplir les cases réservées en haut et au milieu aux mensurations de la lon-



Verso de la fiche dactyloscopiqu

gueur et de la largeur de tête, du médius gauche et de la coudée gauche. Inscrire très lisiblement les noms, prénoms, date et lieu de naissance.

Au verso, indiquer dans tous les cas le service ou la maison d'arrêt qui adresse la fiche, ainsi que le nom de l'inspecteur qui l'a établie. Dans la colonne « Observations » mentionner seulement les particularités relatives aux empreintes digilales : cicatrice permanente, usure et irrégularités temporaires des crètes papillaires, etc.

Fiche alphabétique. — Au recto, écrire en haut le nom très lisiblement, en gros caractères; indiquer à droite la date et



Recto de la fiche alphabétique

le numéro d'écrou, si la fiche est dressée dans une maison d'arrêt ou dans une maison centrale. Beproduire les prénoms, la date et le lieu de naissance (arrondissement, département, les noméses perce et miere. Il convient également de signaler sur quelles pièces d'identité ont été vérifiés les renseignements fournis par le détenu. Noter enfin la profession et, très sommariement, les antécédents judiciaires.

Dans la partie centrale, on indiquera la date à laquelle l'individu est sorti de prison, la cause (fin de peine, libération conditionnelle, amnistie, etc.) ou la date à laquelle il doit sortir de prison en fin de peine. Ces renseignements sont de la plus haute importance pour les surveillances de police.

Inscrire au-dessous et à gauche les sept mensurations anthropométriques, décrites dans ces instructions; à droite en



Verso de la fiche alphabétique.

termes abrégés résumer le portrait parlé, suivant les princines exposés au chapitre III.

Au verzo, indiquer le lieu et la date de l'établissement de la fiche, l'employè qui a effectué l'opération. Au-dessous le motif de la dernière inculpation. Si le service qui adresse la fiche possède une installation photographique, face et profil, l'épreuve obtenue sera collée dans la partie centrale de la fiche, au-dessus des marques particulières centrale de la fiche, au-dessus des marques particulières. Ainsi qu'il est indiqué au Chapitre IV (page 67), il n'est fait mention que de trois ou quatre marques particulières, remarquables par leur étendue (vastes latoniages ou blessures i importantes sur la potirine, le dos. l'abdomen, les membres), mais surtout celles qui, particulièrement nettes, siègent sur la face, la tête, les mains ou les avant-bras.

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS SIGNALÉTIQUES

Préambule	
Etat actuel du problème de l'identification des récidivistes	13
Identification d'un individu arrêté	13
Anthropométrie	13
Dactyloscopie	15
Signalement d'un individu recherché	
Résumé	15
CHAPITRE PREMIER. — Technique du relevé des empreintes digitales, par	
V. Balthazard et Payen	21
CHAPITRE II Signalement anthropométrique, par V. BALTHAZARD et	
PAYEN	20
Mobilier anthropométrique	26
Utilité d'un secrétaire	30
Relevé des mensurations.	30
Amputations et ankyloses.	40
GRAPTRE III Signalement descriptif, par V. Balthazano et Payer	45
Principes généraux de la notation,	45
Front	45
Inclinaison	42
Hauteur.	4
Largeur,	-61
Particularités,	-53
Nez	43
Dos	45
Base	-16
Hauleur	40
Saillie	34
Largeur	4
Parlicularités	4
Lèvres	45
Bouche	45
Menton	

Bordure				
Lobe				
Contour				
Modelė				
Autitragus				
Inclinaisons				
Profit				
Pli inférieur				
Ecartement				
Conque				
Face				
Contour de profit .				5
Profil fronto-nasal				
Profit nasa-buccat.				
Profil occipital				
Sourcils				
Couleur de l'iris gauche				
Particularités				
Cheveux				
Barbe				
Teint				
Age déclaré et âge appa				
BEAPTER IV Marques p				
Tableau des termes				
ques particulière				
Tableau des termes				
ques particulière				
CHAPTER V Instructio	ns pour l	'établissem	ent des fiches	dactylosco-
pique et alphabétique pi				
Fiche dactyloscopii	que			
Fiche alphabétique				

ANNALES

DE

MÉDECINE LÉGALE

DE CRIMINOLOGIE ET DE POLICE SCIENTIFIQUE

Organe officiel des Congrès de médecine légale de langue française.

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE MM

V. BALTHAZARD ET

Professeur de Médecine Légale à la Faculté de Médecine de Paris, lembre de l'Académie de Médecine, Conseiller technique du Service de l'Identité ju diciaire.

Étienne-MARTIN

Professeur de Médecine Légal à la Faculté de Médecine de Ly Secrétaire général des Congrès de Médecine

Prédetrèvre Secrétaire de la Rédacti

Deuxième année 1922



PARIS
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
19, RUE HAUTEFEUILLE, 19

ABONNEMENT : France, 28 fr.: Étranger, 34 fr.

PRÉCIS DE MÉDECINE LÉGALE

Par le D BALTHAZARD

3. éd. 1921, 1 v. in-8 de 612 p., avec 136 fig. noires et col. et pl. br. 32 fr.; cart. 38 fr.

Précis de Médecine légale

Médecia espert pres les Tribusans de la Sein cidilion. 1920, I vol. in-8 de 850 pages, avec 120 fig. et 4 p

Cours de Médecine légale

Les differents aux mours. 1990, 1 vol. ince de 300 pages.

Alche-memories de Médecine legales, par le professers. P. Lerran, P. écilities. 1990.

1 vol. inc's de 621 pages, bloché C C, cartonia.

1 vol. inc's de 622 pages. 10 pages 1 page

PRÉCIS DE TOXICOLOGIE

Par le D' VIBERT

édition, 1915, 1 vol. in-8 de 860 pages, avec 1 planche et 78 figures...... 13 fr

Guide pratique du Médecia Expert. Le diagnostic des taches en médecia legale, par les 1º P. Druvruces el J. Lecanon, médecian esparte près les Tribamays. 1912, 1 vol. in-8 de 320 pages avec 27 ligures.

12 tr.
Les Experties des plaies par armes à fou, par le 1º Gaveny, professor à la facilité de Strablourg, et les 1º Denviux et Paux et M. Burnurses. 1917, 1 vol. in-8 de 33 pages avec 135 figures.

Ajouter 10 p. 100 pour frais de port et d'emballo

